<u>Identification</u> <u>Propriétaire</u> <u>Caractéristiques</u> <u>Évaluation</u> <u>Répartition fiscale</u>

L'information affichée correspond à l'état du rôle au 10 mars 2022, 01h52. Des modifications éventuelles au rôle d'évaluation pourraient avoir un effet rétroactif à la date du présent relevé.



10 mars 2022 01h52

Retour au menu

Retour au menu

Retour au menu

Rôle d'évaluation foncière

VILLE DE SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU en vigueur pour les exercices financiers 2022, 2023 et 2024

1. Identification de l'unité d'évaluation

Adresse: 345, 6E AVENUE

Cadastre(s) et numéro(s) de lot : 4041723

Numéro matricule : 2518-57-6446-8-000-0000

Utilisation prédominante : Église, synagogue, mosquée et temple

Numéro d'unité de voisinage : 3260

2. Propriétaire Retour au menu

Nom: LA CHAPELLE CHRETIENNE DU

Statut aux fins d'imposition scolaire : Physique

Caractéristiques du terrain

Adresse postale: 345 6E AVENUE SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU QC, J2X 1R1

Date d'inscription au rôle : 1992-06-11

3. Caractéristiques de l'unité d'évaluation

Caractéristiques du bâtiment principal

Mesure frontale: 31,40 m Nombre d'étages: 2

Superficie : 2 113,700 m2 Année de construction : 1964 (Réelle)

Aire d'étages : 1 204,9 m2 Genre de construction : Non disponible

Lien physique : Détaché

Nombre de logements : 0

Nombre de locaux non résidentiels : 1

Nombre de chambres locatives : 0

4. Valeurs au rôle d'évaluation

Date de référence au marché : 2020-07-01

 Valeur du terrain :
 95 300 \$

 Valeur du bâtiment :
 426 300 \$

 Valeur de l'immeuble :
 521 600 \$

Valeur de l'immeuble au rôle antérieur : 488 700 \$



5. Répartition fiscale Retour au menu

Catégorie et classe d'immeuble à des fins d'application des taux variés de taxation : Résiduelle				
Valeur imposable de l'immeuble :	0 \$	Valeur non imposable de l'immeuble :		521 600 \$
Répartition des valeurs		Source législative		
<u>Imposabilité</u>	Montant	Nom de la loi	Article	<u>Alinéa</u>
Terrain non imposable	95 300 \$	Loi sur la fiscalité municipale	204	8
Bâtiment non imposable	426 300 \$	Loi sur la fiscalité municipale	204	8
Immeuble non imposable (non compensable)	521 600 \$			